

## LES PESTES PORCINES EN FRANCE ET EN EUROPE EN 1987

F. MOUTOU\*

**RESUME** : L'auteur présente l'évolution de la peste porcine classique et de la peste porcine africaine en Europe en 1987. Globalement, l'évolution de la peste porcine classique est favorable. La situation de la peste porcine africaine est stationnaire.

**SUMMARY** : The author presents the evolution of hog cholera and african swine fever in Europe during 1987. Overall, the situation for hog cholera seems to be improving. African swine fever stands still.

\*  
\* \*

Les pestes porcines dans les pays de la Communauté Economique Européenne ont évolué en 1987 selon un schéma assez favorable dans l'ensemble. La peste porcine africaine (PPA) est restée cantonnée dans les zones où elle était déjà enzootique, tandis que les méthodes de lutte contre la peste porcine classique (PPC) s'orientent de plus en plus vers une prophylaxie sanitaire exclusive.

### 1. LA SITUATION EN FRANCE

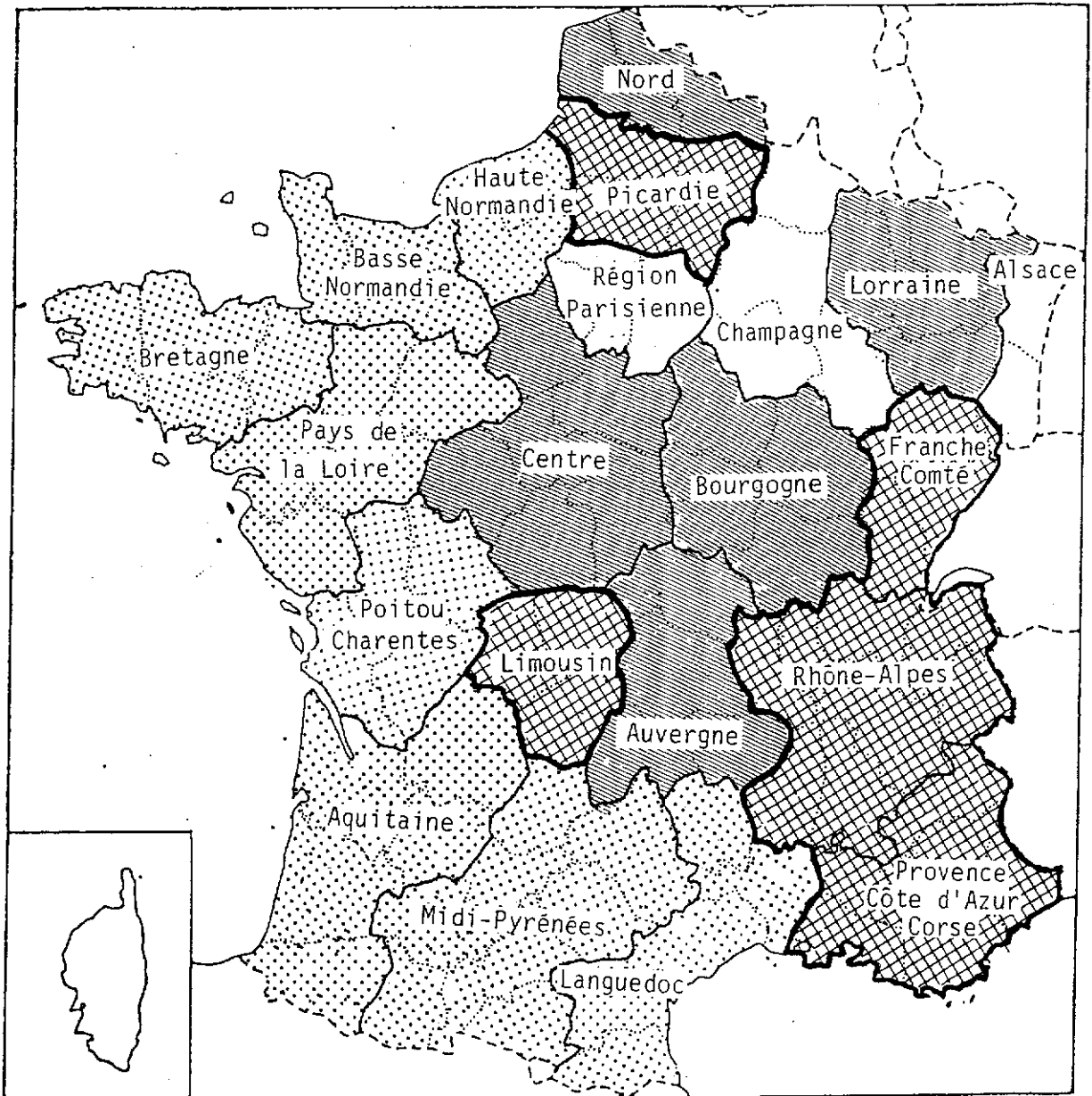
En 1987, cinq foyers ont été diagnostiqués, le premier en janvier dans le Bas-Rhin, puis trois en mars dans les Ardennes, et le dernier en avril en Seine-et-Marne (carte 1). Les trois foyers des Ardennes sont probablement liés à des déchets de charcuterie (boudin) faits à partir de sang mélangé récolté dans un abattoir recevant des porcs français et belges. Les deux autres foyers sont restés sans explication ("eaux grasses").


Parallèlement, un total de 26.732 sérologies PPC a été réalisé au Laboratoire Central de Recherches Vétérinaires de Maisons-Alfort, par neutralisation virale et test d'immunofluorescence (NIFT). Sur ce total 45 sérums se sont révélés positifs. Après enquête, il a été possible de les relier soit à des animaux des foyers avant l'abattage, soit à des animaux anciennement vaccinés encore vivants, soit à des animaux ayant été vaccinés antérieurement par le vaccin Aujiffa.

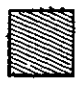
En 1988, la situation est maintenant la suivante (Carte 1). Huit régions sont officiellement indemnes de PPC au titre de la Directive 80/1095/CEE modifiée et des Directives 64/432/CEE et 72/461/CEE modifiées, cinq sont reconnues officiellement indemnes au titre de la Directive 80/1095/CEE modifiée et cinq demandent cette même reconnaissance.


\* C.N.E.V.A., Laboratoire Central de Recherches Vétérinaires, B.P. 67, 94703 Maisons-Alfort Cedex.

**Carte 1 : Situation de la PPC en France, début 1988.**



 Régions (8) reconnues officiellement indemnes de PPC au titre de la Directive 80/1095/CEE modifiée et des Directives 64/432/CEE et 72/461/CEE modifiées (décisions 87/361/CEE du 26 juin 1986 et 87/589/CEE du 10 décembre 1987).

 Régions (5) reconnues officiellement indemnes de PPC au titre de la Directive 80/1095/CEE modifiée (Décision 88/17/CEE du 21 décembre 1987).

 Régions (5) dont la reconnaissance est demandée au titre de la Directive 80/1095/CEE modifiée.

Parallèlement, aucun nouveau cas de PPC n'ayant été constaté un an après la fin du dernier (16 avril 1987), la France est indemne de PPC depuis le 16 avril 1988, conformément à la définition de l'article 2.1.13.2. du code zoo-sanitaire international (O.I.E.).

## **2. LA PESTE PORCINE CLASSIQUE EN EUROPE**

Le tableau I fait le bilan des foyers déclarés de 1960 à 1987. Ceci permet de suivre l'évolution des tendances, pays par pays. Globalement on peut noter l'amélioration de la situation aux Pays-Bas et en Allemagne, alors qu'elle est plus stagnante en Belgique. Les pays du sud de l'Europe présentent une situation moyenne (Italie), ou satisfaisante (péninsule ibérique et Grèce). Dans ce dernier cas, il faut cependant rappeler que la lutte contre la PPA en Espagne et au Portugal mobilise beaucoup plus de moyens que la lutte contre la PPC. Les animaux sont vaccinés dans les régions à risque en Grèce, dans le pays entier en Espagne et dans tout le Portugal depuis 1988.

De façon plus particulière, on peut noter l'émergence de pestivirus non PPC, avec les problèmes de diagnostics différentiels correspondants. Le foyer anglais de 1987 semblerait du à un virus particulier (ni vraiment PPC, ni vraiment BVD). Aux Pays-Bas, la vaccination a cessé en juin 1986. Un seul foyer est apparu en 1987. Parallèlement, le laboratoire de Lelystad a lancé une enquête sur la prévalence du virus BVD chez les porcs.

Le foyer luxembourgeois, le premier depuis 1983, a entraîné la mise en application d'un arrêté grand ducal interdisant l'usage des eaux grasses dans l'alimentation des porcs dans ce pays.

## **3. LA PESTE PORCINE AFRICAINE EN EUROPE**

Le tableau II résume l'évolution du nombre de foyers déclarés de PPA dans les trois pays d'Europe où elle est maintenant enzootique.

Pour l'année 1987 on peut remarquer l'absence de foyer en dehors de la zone d'enzootie. La situation Sarde semble stationnaire. Maintenant que le virus circule assez librement entre les porcs domestiques, mais coureurs, et les sangliers, son éradication restera probablement délicate.

Dans la péninsule ibérique, l'augmentation apparente du nombre de foyers résulte en partie d'une plus grande volonté de contrôle de la maladie. L'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le marché commun a imposé à ces deux pays la mise en place d'un programme d'éradication.

Tableau I : Nombre de foyers de PPC dans les Etats membres, de 1960 à 1987.

PAYS	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	
BELGIQUE	109	215	1705	679	508	337	184	283	317	402	510	93	40	90	85	3	0	1	0	0	7	37	102	26	9	67	80	83	
DANEMARK	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
FRANCE	392	735	1350	662	722	123	44	32	132	161	132	15	184	62	119	97	47	17	39	28	19	16	18	13	17	2	20	5	
ALLEMAGNE	404	2823	2366	1553	769	341	1908	517	142	139	343	396	961	3936	1236	200	68	202	349	87	18	4	19	535	1041	351	46	41	
IRLANDE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
ITALIE	900	525	407	838	770	439	310	455	99	38	3	17	14	51	11	3	5	48	62	7	0	5	34	48	13	25	28	13	
LUXEMBOURG	0	0	7	2	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	1	1	0	0	0	1	
PAYS-BAS	1519	1729	512	974	782	1117	473	333	283	144	917	338	164	904	162	38	42	11	3	0	0	11	65	161	176	36	1	1	
ROYAUME-UNI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	1
GRECE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20	4	2	3	1	0	0	
ESPAGNE	336	199	251	316	250	392	430	314	241	425	560	372	218	116	46	75	45	42	25	24	40	84	24	7	1	1	0	0	
PORTUGAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	171	43	19	10	-	4	0	
TOTAL	3660	6226	6598	5024	3801	2749	3349	1934	1214	1309	2461	1235	1481	5159	1649	416	207	321	478	146	84	346	300	812	1272	483	185	145	

Tableau II : La PPA en Europe de 1982 à 1987 (Nombre de foyers).

	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Espagne	330	460	592	390	364	784
Sardaigne (Italie)	35	43	45	34	22	22
Portugal	51	29	129	51	723	648

### CONCLUSION

L'évolution de la PPC en Europe semble satisfaisante. Pour la première fois, la France est restée plus de 12 mois sans foyer et le pays est devenu indemne selon les normes de l'O.I.E. Parallèlement, un certain nombre de régions étaient reconnues indemnes selon les directives européennes. Comme la situation favorable se poursuit, la prochaine étape va consister à demander le statut indemne vis-à-vis des directives européennes pour l'ensemble du pays. Il faut savoir qu'un tel statut est important à obtenir car, ensuite, des cas sporadiques ne le remettent pas systématiquement en cause.

Au niveau du reste de l'Europe, on peut noter l'arrêt récent de la vaccination en Belgique (avril 1988). La vaccination systématique n'est plus effectuée qu'en Grèce (dans certaines régions à risque), en Espagne et au Portugal où les programmes de lutte se mettent en place. Avant 1987, les abattages dans les foyers de PPC n'étaient pas remboursés au Portugal.

Pour en terminer avec la PPC, il faut signaler l'émergence de pestivirus non PPC et les problèmes associés : diagnostics différentiels et attitudes à adopter.

Il reste la situation de la PPA dans la péninsule ibérique. Le foyer belge de 1985 et le foyer hollandais de 1986 nous rappellent le risque permanent que représente ce virus au sein de la CEE. Il faut donc espérer que les programmes de lutte aboutiront prochainement.

### BIBLIOGRAPHIE

- Anonyme, 1988.- Eradication of classical swine fever within the EEC. Commission of the European Communities. Working Document, 6 p.
- MOUTOU F.- Les pestes porcines en France et en Europe en 1986. Epidémiol. Santé anim., 1987, 12, 53-57.
- O.I.E.- Bulletin, 1987, 99, n° 1 à 12.
- O.I.E.- Bulletin, 1988, 100, n° 1 à 3.
- WOOD L., BROCKMAN S., HARKNESS J.W., EDWARDS S.- Classical swine fever : virulence and tissue distribution of a 1986 English isolate in pigs. Veterinary Record, 1988, 122, 391-394.